

Direction des enseignements et de la recherche
Département de la diversité des talents, des concours et des évaluations

Décision portant nomination d'examineurs spécialisés pour la correction des épreuves écrites et les interrogations orales du concours externe, du concours externe spécial, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'École nationale d'administration de 2020

---=oOo=---

Le directeur de l'École nationale d'administration

- VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- VU le décret n° 2015-1449 du 9 novembre 2015 modifié relatif aux conditions d'accès et aux formations à l'École nationale d'administration, notamment ses article 4 et 5 ;
- VU le décret n° 2018-793 du 14 septembre 2018 instituant à titre expérimental un concours externe spécial d'entrée à l'École nationale d'administration réservé aux titulaires d'un diplôme de doctorat ;
- VU l'arrêté du 26 février 2020 autorisant l'ouverture du concours externe, du concours externe spécial, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'École nationale d'administration pour l'année 2020 ;
- VU l'arrêté du 20 avril 2020 modifiant l'arrêté du 26 février 2020 autorisant l'ouverture du concours externe, du concours externe spécial, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'École nationale d'administration pour l'année 2020 ;
- VU les arrêtés du 28 mai 2020 modifiés portant respectivement nomination du président et des membres du jury du concours externe, du concours externe spécial, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'École nationale d'administration de 2020.

DECIDE

Sont désignés en qualité d'examineurs spécialisés pour participer à la correction des épreuves écrites et aux interrogations orales :

Mme Kathleen ANDERSON, professeure d'anglais indépendante ;

Mme Delphine ALLES, professeure des universités ;

M. Daivy BABEL, professeur agrégé d'anglais;

Mme Amanda BABLIN, professeure d'anglais indépendante ;

M. Michael BYRNE, professeur d'anglais indépendant ;

M. Sylvain BENOIT, maître de conférences ;

M. Jean-Jacques CHARDIN, professeur des universités ;

Mme Sophie-Hélène CIMON, traductrice ;

M. Jérôme COFFINET, économiste ;

M. François DORE, premier conseiller de tribunal administratif et cour administrative d'appel ;

Mme Géraldine DUCOS, ingénieure des travaux publics de l'Etat ;

Mme Anne-Claire DUFOUR, maître de conférences ;

M. Mario CORREIA, maître de conférences hors classe ;

M. Alexis FOURMONT, maître de conférences ;

M. Hugues GHENASSIA de FERRAN, administrateur civil hors classe ;

Mme Marine de LASSALLE, professeure des universités ;

M. Romain LE BŒUF, professeur des universités ;

Mme Nathalie LUCCHINI, professeure de chaire supérieure ;

M. Didier LUTSEN, ancien directeur communication et relations institutionnelles (Exxon Mobil) ;

Mme Jeanne MESMIN D'ESTIENNE, maître de conférences ;

M. Arnaud MAGNIER, directeur pédagogique du MS EAPE (ENA) ;

Mme Isabelle PORRO, retraitée Groupe RATP ;

Mme Chantal SCHÜTZ, professeure d'anglais, chargée de cours à l'école polytechnique ;

Mme Djaouida SEHILI, professeure des universités ;

Mme Gabrielle SMART FOURQUET, professeure agrégée d'anglais (honoraire) ;

M. Justin STULTS, professeur d'anglais, chargé de cours à l'ESSEC ;

Mme Hélène SZARZYNSKI, auditrice de 1^{ère} classe à la Cour des comptes ;

Mme Margaret TENNIS, professeure d'anglais indépendante ;

M. Christophe TESTARD, professeur des universités ;

Mme Fabienne TOURNADRE, maître de conférences hors classe ;

M. Vincent UHER, administrateur civil hors classe ;

M. Bernard VALERO, ministre plénipotentiaire de 1^{ère} classe ;

Mme Cécile VRIGNON, présidente du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel.

Fait à Strasbourg, le 23 JUIL. 2020



Patrick GÉRARD

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

1, rue Sainte Marguerite - F - 67080 Strasbourg Cedex - Tél. + 33 (0)3 88 21 44 44 - Fax. + 33 (0)3 88 21 44 59

2, avenue de l'Observatoire - F - 75272 Paris Cedex 06 - Tél. + 33 (0)1 44 41 85 00 - Fax. + 33 (0)1 44 41 86 46

www.ena.fr